

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée de consultation publique tenue le mercredi 16 août 2023 à 18h00, au 405, avenue Ogilvy relativement au premier projet du Règlement RCA18-14001-3 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement sur les usages conditionnels de l'arrondissement afin de modifier la section sur les hôtels-appartements et d'apporter d'autres ajustements mineurs ».

1. Ouverture de l'assemblée

Assistant à cette assemblée :

Mary Deros, présidente de l'assemblée et conseillère municipale - district de Parc-Extension

Eric Gosset, chef de division - Division de l'urbanisme et des services aux entreprises
Clothilde-Béré Pelletier, conseillère en aménagement
Annie Robitaille, agente de recherche et secrétaire de l'assemblée

Catherine Barbeau, responsable soutien aux élus

Citoyens (8)

Robin Black, Association des locataires de Villeray
Amy Darwis, Comité d'action de Parc-Extension
Montserrat Emperador, INRS
Irdaza Hussain
Neil Ladode
Markus Lake
Sergio Pannunzio
Chenille Rodjer-Youngs

2. Présentation et contexte du premier projet du Règlement RCA18-14001-3

Le projet de règlement est présenté par Annie Robitaille.

3. Période de questions et de commentaires

Les commentaires ont porté sur :

- La possibilité d'obtenir une autorisation pour une résidence de tourisme sur le boulevard Crémazie;
- L'indice de défavorisation qui a été utilisé pour retirer certaines des zones qui étaient identifiées au règlement;
- Le secteur visé par la zone H01-030;
- Les raisons pour lesquelles l'arrondissement ne souhaite pas autoriser les résidences de tourisme sur le boulevard Crémazie et sur la rue Saint-Denis;
- Les dispositions concernant les gîtes touristiques et les maisons de chambre;
- La possibilité de louer un logement ou des chambres dans une résidence principale;
- Comité d'action de Parc-Extension : l'organisme souhaite que l'interdiction des résidences de tourisme soit étendue à tout l'arrondissement, mais est tout de même satisfait du projet de règlement et considère qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction;
- Le Comité logement de Villeray est aussi de cet avis;
- Les mesures que l'arrondissement prévoit mettre en place pour faire appliquer la réglementation interdisant les résidences de tourisme;
- Le nombre de cas d'éviction sans motif valable dans le quartier Villeray qui est en hausse;
- Les plateformes de location de résidences de tourisme.

À 18h40, l'assemblée de consultation publique est levée.

Signé à Montréal, ce 17^e jour du mois d'août 2023.

Mary Deros , présidente de l'assemblée
et conseillère de la ville - district de Parc-Extension



Annie Robitaille, secrétaire de l'assemblée
et agente de recherche